

Séance du mercredi 7 décembre 2022

**Question n° 5b**  
**Mise en place d'une procédure de fonds de concours**  
**Orval : résorption des ballons fluos (tranche 2)**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
<b>ARPHEUILLES</b>	Monsieur Pascal AUGENDRE	Monsieur Almaric GUIDOUX
<b>BESSAIS-LE-FROMENTAL</b>	Monsieur Serge AUDONNET	
<b>BOUZAIS</b>	Monsieur Olivier PARILLAUD	
<b>BRUÈRE-ALLICHAMPS</b>	Monsieur Roger DAGHER	
<b>CHARENTON-DU-CHER</b>	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
<b>COLOMBIERS</b>	Monsieur Daniel BÔNE	
<b>COUST</b>	Monsieur Pascal COLLIN	
<b>DREVANT</b>	Monsieur Patrick BIGOT	
<b>FARGES-ALLICHAMPS</b>	Madame Édith MICHELIC	
<b>LA CELLE</b>	Monsieur Philippe AUZON	
<b>LA GROUTTE</b>	Monsieur Philippe PERRICHON	
<b>MARÇAIS</b>	Madame Michelle RIVET	
<b>MEILLANT</b>	Madame Marie-Claude JULIEN	
<b>NOZIÈRES</b>	Monsieur Franck DAUMIN	
<b>ORCENAI</b>	Monsieur Yann CADIER	
<b>ORVAL</b>	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAU jusqu'au point n° 4  Pouvoir à Serge AUDONNET
<b>SAINT-AMAND-MONTROND</b>	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Emmanuel RIOTTE  Pouvoir à Florence COMBES  Pouvoir à Geoffroy CANTAT jusqu'au point n° 16  Excusée
<b>SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX</b>	Monsieur Gérard MARTEAU	
<b>VERNAIS</b>	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38  
Membres présents : 32  
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LAUNAY

Date de la convocation : 29 novembre 2022  
Date de l'affichage : 29 novembre 2022

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20221207-20221207Quest5b-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2022  
Date de réception préfecture : 14/12/2022

# Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 7 décembre 2022

## Question n° 5b

### Mise en place d'une procédure de fonds de concours Orval : résorption des ballons fluos (tranche 2)

Monsieur Pascal AUPY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

vu le règlement des fonds de concours de Cœur de France, voté le 26 février 2016 et modifié les 1<sup>er</sup> juillet 2016 et 28 septembre 2022 ;

considérant que dans le cadre de la campagne de remplacement des ballons fluos en LED, Cœur de France va payer les travaux et a sollicité la commune d'Orval pour la tranche 2, qui a délibéré sur ce point le 26 septembre 2022, pour le versement d'un fonds de concours représentant 50 % du coût total HT, déduction faite de la subvention du SDE 18 (70 %),

considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds,

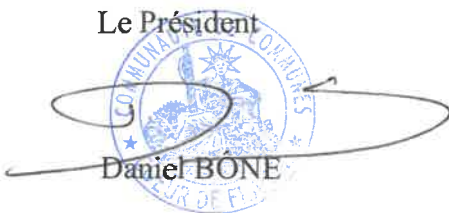
considérant que, conformément à l'article L. 5214-6 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire et la commune doivent prendre des délibérations concordantes pour cette opération ;

il est convenu que, pour cette opération, Cœur de France paiera la totalité des travaux et demandera à la commune d'Orval 50 % du montant hors taxes restant à la charge de Cœur de France, déduction faite de la subvention du SDE 18.

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

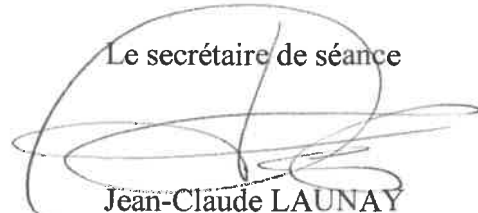
**vote le fonds de concours avec la commune d'Orval pour la réalisation des travaux de remplacement des ballons fluos en LED, tranche 2.**

Le Président



Daniel BONE

Le secrétaire de séance



Jean-Claude LAUNAY